

ZERTIFIKAT CERTIFICAT

Zertifikatsinhaber: INNOTECH Arbeitsschutz GmbH
Titulaire du certificat :

Produkt: Système de garde-corps périphérique
Produit :

Handelsname(n): Barrier

Marque(s) :

Typ(en)/Modell(e)/Artikel-Nr(n): Barrier

Type(s)/modèle(s)/référence(s) :

Produktkenndaten: Constructions temporaires pour ouvrages – Système de garde-corps périphérique
Spécifications du produit :

DEKRA Testing and Certification GmbH erklärt hiermit, dass das oben genannte Produkt den Anforderungen des Produktsicherheitsgesetzes hinsichtlich der Gewährleistung von Sicherheit und Gesundheit entspricht und auf folgender Grundlage zertifiziert worden ist (Abschnitt 5 ProdSG) :

DEKRA Testing and Certification GmbH déclare par la présente que le produit susmentionné est conforme aux exigences de la loi sur la sécurité des produits (ProdSG) visant à garantir la sécurité et la santé et a été certifié sur la base suivante (chapitre 5 ProdSG) :

- **Hersteller-Zertifizierungsvertrag:** FRM-90.46
Contrat de certification du contrat :
- **Prüfgrundlagen:** DIN EN 13374:2019
Bases de l'essai :
- **Fertigungsstätte(n):** INNOTECH Arbeitsschutz GmbH
Site(s) de fabrication :

Einzelheiten, wie Prüfergebnisse und zugelassene Komponenten, sind in folgenden Dokumenten niedergelegt:

Les détails tels que les résultats d'essai et composants approuvés sont énoncés dans les documents suivants :

- **Zertifizierungsakten-Nr(n):** 20210020
Dossier(s) de certification n°(s) :
- **Prüfbericht(e)/Projektnummer(n):** PB 21-063
Rapport(s) d'essai/numéro(s) de projet :

Das abgebildete GS-Zeichen darf vom Zertifikatsinhaber für die Dauer der Gültigkeit dieses Zertifikates und unter den Bedingungen des Zertifizierungsvertrages auf den in diesem Zertifikat beschriebenen Produkten angebracht werden. Die Gültigkeit dieses Zertifikates kann jederzeit vorzeitig aufgehoben werden.

Le symbole GS représenté peut être appliqué par le titulaire du certificat pendant la durée de validité du présent certificat et aux conditions du contrat de certification sur les produits décrits dans le présent certificat. La validité de ce certificat peut être abrogée de façon anticipée à tout moment.

Das Zertifikat wurde ausgegeben am: 08.04.2021

Le certificat a été émis le :

Es wird spätestens ungültig am: 07.04.2026

Il expirera au plus tard le::

Zertifikats-Nr.: ZP/B049/21-GS se substitue à ZP/B103/20-GS
Certificat n° :

DEKRA Testing and Certification GmbH

Jörg-Timm Kilisch

Geschäftsführer

Gérant

© La publication intégrale du présent certificat est autorisée.

RECOGNISED BY
ZENTRALSTELLE DER LÄNDER
FÜR SICHERHEITSTECHNIK



Seite 1 von 3
Page 1 sur 3

Zusätzliche Informationen
Informations supplémentaires

Le système de garde-corps périphérique de classe A, type : Barrier, sert à la protection collective et temporaire des personnes contre les chutes et comporte trois variantes : le système de garde-corps périphérique de classe A, type : BARRIER VARIO, type : BARRIER ATTIKA ou type : BARRIER FLEECE.

Le système de garde-corps périphérique en profilés d'aluminium est prévu pour le montage sur des supports plats d'une inclinaison maximale de 10°.

Les piliers se composent d'un profilé rectangulaire. Les piliers sont repliables grâce à un logement articulé au niveau de la fixation du pied (90° et 75°). La hauteur des piliers peut aller de 1100 mm à 1261 mm.

Les montants du garde-corps et intermédiaires sont fabriqués en profilé de coulée continue Ø 36 mm en aluminium d'une longueur pouvant atteindre 3,0 m. Dans les extrémités des montants, des éléments de jonction adaptés sont insérés, de sorte que deux sections de montants peuvent être assemblées l'une avec l'autre. Les éléments de jonction se composent de deux profilés en forme de demi-cercle en aluminium qui sont en plus enserrés par une bague en aluminium. Un profilé est doté d'un alésage avec filet, l'autre moitié du profilé est dotée d'un trou borgne. Les moitiés de profilés sont vissées l'une contre l'autre et relient ainsi les sections de montants par des bornes.

Les piliers sont dotés de colliers de serrage qui coincent les montants. L'intervalle entre le montant du garde-corps et le montant intermédiaire est de 470 mm. L'intervalle maximal entre les piliers est de 2,5 m.

Pour réaliser un changement de sens du garde-corps périphérique au niveau des angles de bâtiments, les montants sont dotés d'éléments de jonction en angle. Les éléments de jonction en angle se composent également de deux profilés en forme de demi-cercle en aluminium qui sont en plus enserrés par une bague en aluminium. Aux extrémités inférieures des piliers, une plinthe peut être vissée à l'aide de fixations correspondantes. De plus, le système de garde-corps est disponible avec une variante pour angle ouverte.

Pour fixer et pour sécuriser le système de garde-corps périphérique contre le glissement ou le basculement, des contrepoids sont vissés au niveau des pieds du système de garde-corps périphérique. Ceux-ci sont fabriqués en béton. La masse d'un contrepoids est de 12,5 kg. Alternativement, le système de garde-corps périphérique, type : BARRIER FLEECE peut être maintenu par une surcharge. Cette structure est utilisée sur les toits végétalisés. La surcharge doit être d'au moins 70 kg / m² et avoir une hauteur d'au moins 100 mm.

En guise d'alternative, le garde-corps périphérique peut être doté d'un élément de porte qui est positionné entre deux piliers et peut être ouvert et fermé au moyen de charnières. La largeur de passage est d'env. 880 mm.

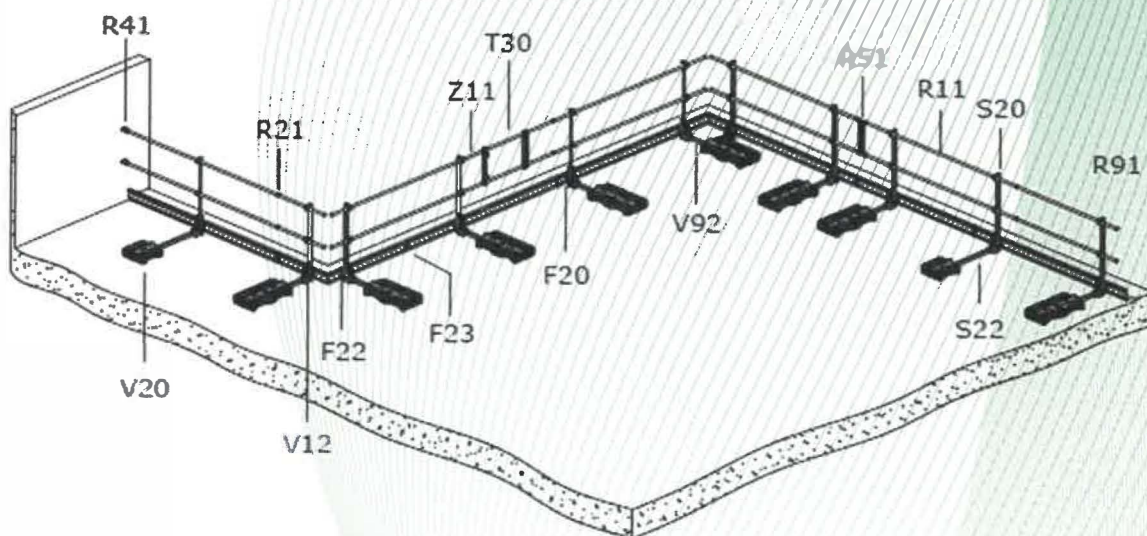


Figure 1 : système de garde-corps périphérique, type : BARRIER VARIO

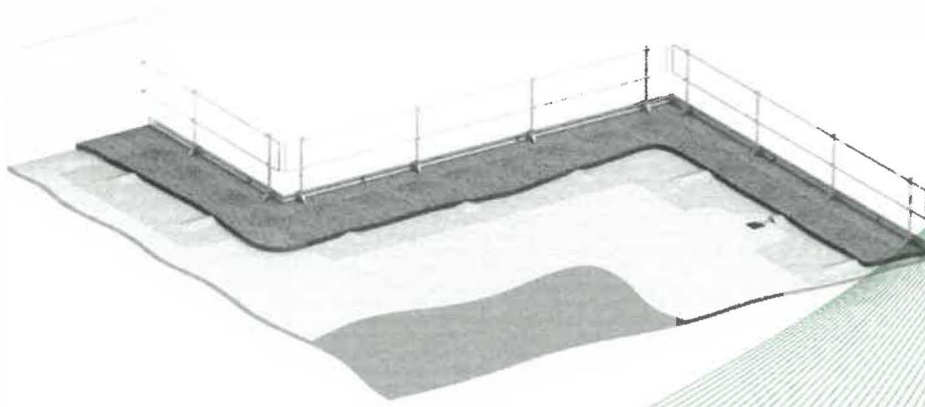


Figure 2 : système de garde-corps périphérique, type : BARRIER FLEECE